



www.tunisieleasing.com.tn

PRÉSENTATION DE TUNISIE LEASING



www.tunisieleasing.com.tn

Tunisie Leasing

*Plus proche
Pour aller plus loin*



www.tunisieleasing.com.tn



www.tunisieleasing.com.tn

NOS PRODUITS :

- Le Leasing:

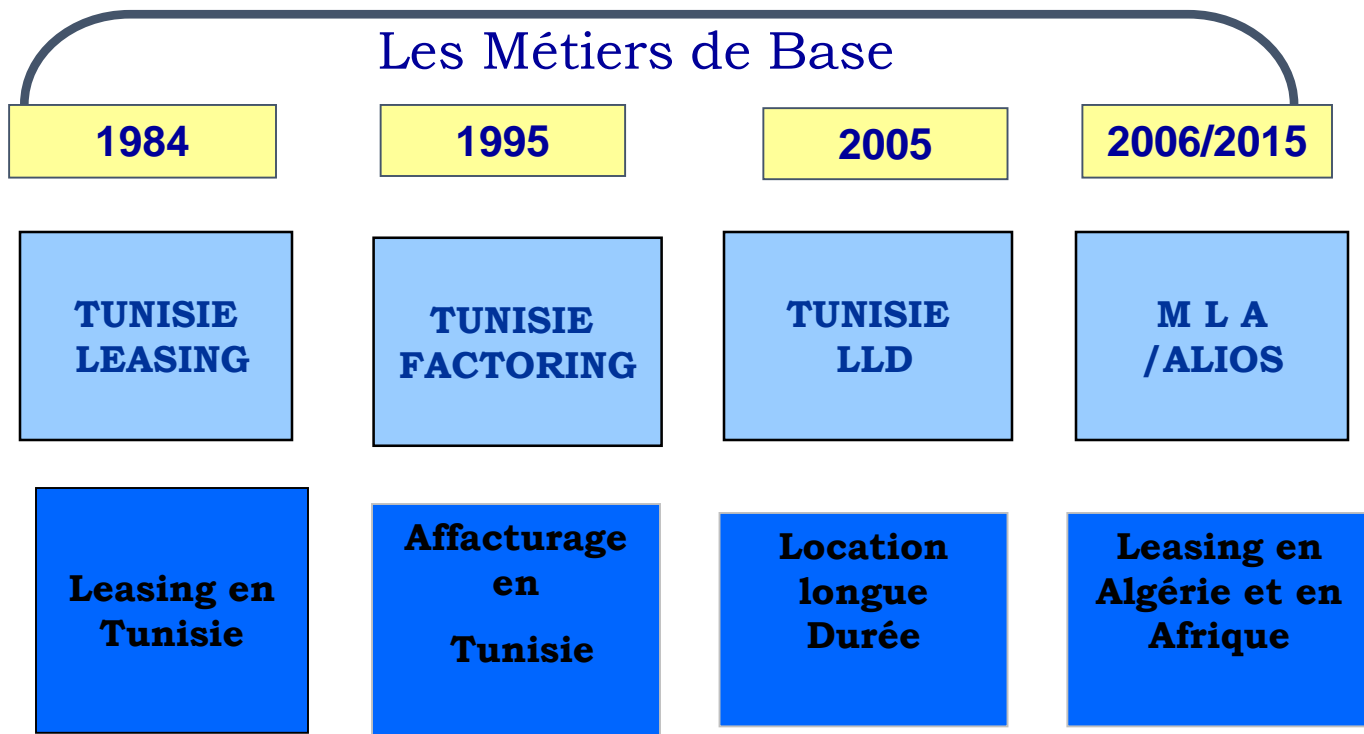
En Tunisie: **Tunisie Leasing** depuis **1984**

En Algérie: **MLA** :Maghreb Leasing Algérie depuis **2006**.

En Afrique : **Alios Finance** depuis **2015**, une holding comptant 6 sociétés de leasing opérant dans 9 pays de l'Afrique subsaharienne: Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Sénégal, Zambie, Tanzanie, Kenya.

- Le Factoring: depuis **1995**
- La location Longue Durée: depuis **2005**.

TUNISIE LEASING GROUPE



C'est quoi le leasing?

Financement à moyen terme de biens meubles (d'équipements et véhicules) et immeuble destiné aux professionnels : Profession libérale, Petite et Moyenne Entreprise, Commerçant,...

On peut décrire l'opération comme suit:

La société de leasing achète le bien à financer et le met à la disposition du client dans le cadre d'une location irrévocable pour une durée et un loyer convenu d'avance. Au terme de la période de location, le client a la faculté d'acheter le bien pour un montant convenu à l'avance (montant symbolique).



www.tunisieleasing.com.tn

Cadre juridique:

Le Leasing est régi par la loi 94-89 juillet 1994 relative au leasing.

Statuts des sociétés de Leasing:

Établissement de crédit régis par la loi 2001– 65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

A qui s'adresse le leasing?

Tunisie Leasing traite avec les différents secteurs d'activités économiques dans toutes les régions du pays.

- Les personnes physiques et personnes morales.*
- Société commerciale, Service, P.M.E, PMI.*
- Professions libérales (Pharmacien, Médecin, Avocat, Comptable..)*
- Entrepreneur*
- Industriel*
- Commerçant*

Que finance le leasing?

« Tous les biens meubles et immeubles à usage professionnel »

Ceci comprend:

- Les voitures de tourisme, les véhicules utilitaires, les camions..*
- Le matériel médical, équipement industriel, matériel de BTP, matériel photovoltaïque, panneaux solaires etc....*
- Les terrains, dépôts, appartements, ateliers, magasins...(à usage professionnel).*

Avantages du leasing?

- *Tunisie Leasing vous offre un traitement personnalisé.*
- ***Rapidité*** d'intervention pour saisir vos opportunités à temps.
- ***Souplesse*** dans la mise en place du financement.
- ***Amortissement accéléré*** même avec la nouvelle loi des finances 2008.
- *Préservation de vos fonds propres avec une possibilité de **financement de 100%**.*
- *Conservation de votre **capacité d'endettement** bancaire et de votre **fond de Roulement**.*

DEMARCHE PRATIQUE POUR UN CONTRAT DE LEASING

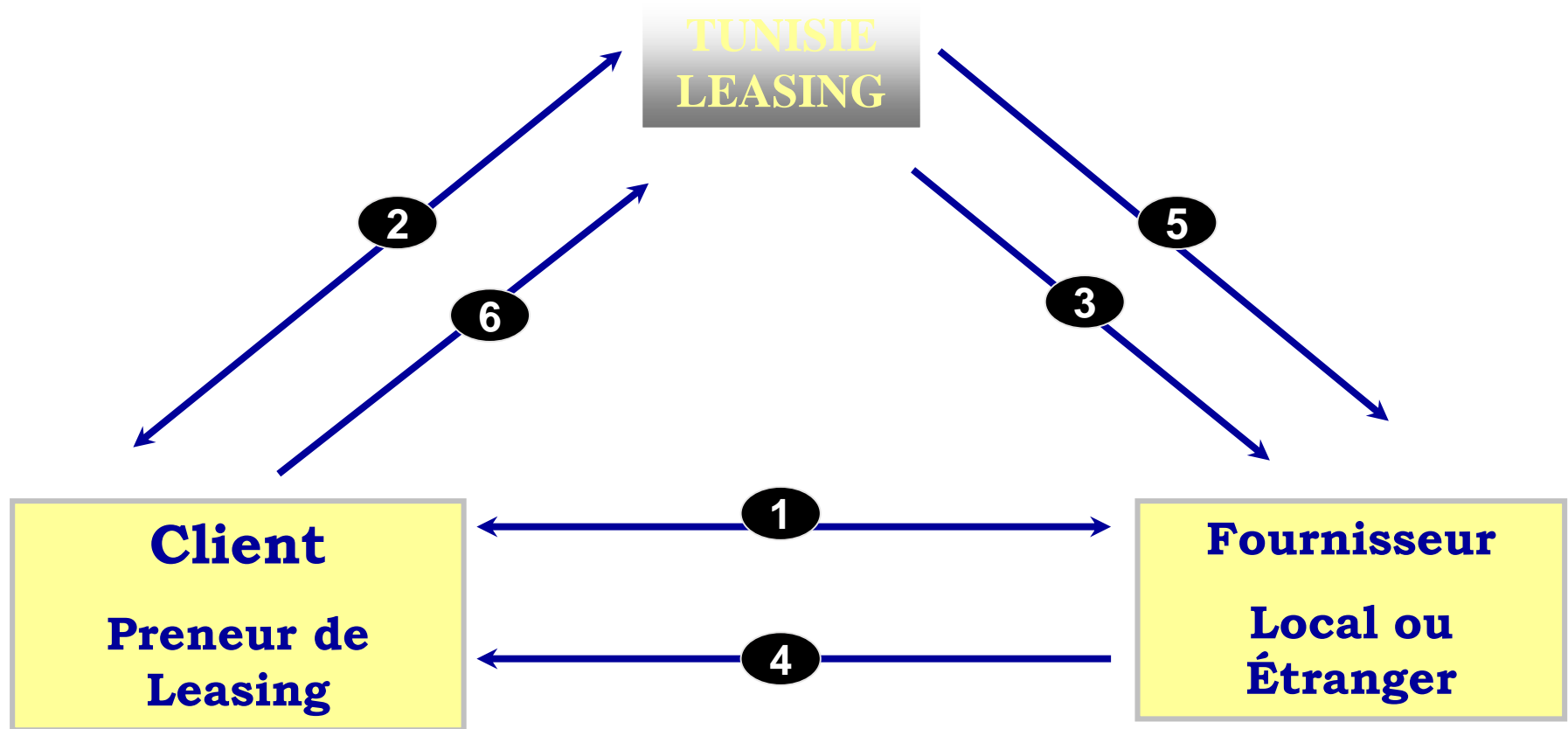
Le client choisi le bien à financer et le fournisseur; négocie le prix et les modalités de paiements.

La société de leasing achète le bien pour le compte du client et le met à sa disposition.

Dès la livraison du bien le contrat est mis en vigueur et le client commence à rembourser ses échéances de crédit (loyers).

Au terme du contrat, le client lève l'option d'achat du bien et en devient propriétaire.

Comment se réalise un crédit financé par Tunisie Leasing ?



- 1** Négociation du prix avec le Fournisseur
- 2** Mise en place d'un contrat de Leasing
- 3** Commande du matériel par TL
- 4** Le fournisseur livre le matériel au client
- 5** TL règle la facture du fournisseur
- 6** Le client paie un loyer mensuel à T.L

FISCALITÉ DU LEASING

La fiscalité du leasing est régie par la loi de finance de 2008.

Le bien acheté en leasing est amorti d'une manière accélérée sur la durée du contrat de leasing avec un minimum de :

- * Véhicule : **3 ans**
- * Équipement : **4 ans**
- * Immobilier : **7 ans**

Le principale du crédit (valeur d'acquisition du bien) est amorti linéairement sur la durée sus-indiquée.

Les intérêts du contrat son déduits de l'assiette imposable en tant que frais financiers; chaque exercice supporte les intérêts des échéances qui s'y rapportent.

Règles d'amortissement pour les biens achetés sur fond propres ou par crédit bancaire.

- 5 ans** → Matériel Roulant.
- 5 à 10 ans** → Équipement.
- 20 ans** → Pour les biens immobiliers

Conclusion :

Le Leasing permet une économie d'impôt grâce à l'amortissement accéléré du leasing (durée plus courte que l'amortissement technique) le leasing permet de réduire le montant de l'assiette imposable et de payer par conséquent moins d'impôts.

Expérience de Tunisie Leasing dans le financement des équipements des énergies renouvelables.

Nous avons accompagnés 7 sociétés en 2015 réparties sur tout le territoire dans leurs projets d'investissement dans le photovoltaïque et dans le thermique:

Il s'agit de PME qui opèrent dans les secteurs :

- *industriel*
- *production de meuble*
- *l'alimentaire*
- *la santé (clinique et production pharmaceutique)*

Avec une enveloppe moyenne de 150 mDT /par contrat

Un réseau de proximité : 10 agences réparties sur le territoire Tunisiens.